

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2025

---

RECONNAÎTRE UNE POLITIQUE NATIONALE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À ADAPTER LES MÉCANISMES D'ASSURANCE - (N° 2037)

Adopté

N° CD41

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Barusseau, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« au moins ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel